



enterprise europe



L'Europe à la portée de votre entreprise.  
SUD-OUEST FRANCE

# GARANTIES & ASSURANCES

## Garantie spécifique aux banques: garantie des crédits documentaires confirmés

### Objectifs:

Cette garantie couvre la banque confirmatrice d'un crédit documentaire contre le non remboursement par la banque émettrice des sommes qu'elle a réglées à l'exportateur.

### Bénéficiaires:

Cette garantie est destinée aux banques françaises et aux banques non résidentes.

## **Actions éligibles:**

Contrats d'exportation quels que soient leur durée d'exécution et leur montant.

Crédits documentaires se référant sans restriction aux règles et usances de la Chambre de Commerce Internationale.

## **Modalités:**

### **Zones couvertes :**

Tous Pays

### **Fonctionnement :**

Le délai constitutif de sinistre est de 3 mois à partir de la date d'exigibilité de la créance.

L'assiette de la garantie est constituée de la créance de remboursement en principal des sommes réglées par la banque confirmatrice à l'exportateur et de ses accessoires (commissions bancaires, intérêts de retard...).

La quotité garantie est généralement fixée à 95 %, pouvant être portée à 100 % pour les PME (CA ≤ 75 MEUR).

## **Contact:**

FRANCOISE LAMARQUE 06 20 66 84 80  
[www.coface.fr](http://www.coface.fr)